une table aussi bien dressée qu'auparavant.

Sur les rideaux des théâtres, par exemple, vous pouvez encore lire qu'un tel « vend du beurre et des œufs de toute première qualité », que tel autre peut vous offrir « une viande de tout premier choix... »

D'après ce qu'on lit sur les portes ou les glaces et les murs de certains cafés et restaurants, on peut encore se figurer qu'à l'intérieur on hume l'odeur de je ne sais quelle « friterie faite à l'huile » ou que l'on sert « un repas complet à toute heure » repas composé des alléchantes spécialités de la maison...

On ne raye pas ces annonces accueillantes ; rares sont celles qui ont été remisées. Et pourtant aucune d'elles ne signifie plus rien.

...Qu'elles restent là pour soutenir notre optimisme, meubler notre imagination et nous aider à murmurer des mots qui nous font venir l'eau à la bouche...

« Tant prie-t-on le saint qu'à la fin il vient » n'est-il pas vrai. Alors, un jour viendra...

En attendant, dans le tramway, tandis que défilaient à contre-courant des tas d'enseignes du genre alimentaire, j'entendis une brave femme dire soudain :

— Ch'est trait' c'bazar-là...

J'étais tout à fait de son avis, car au fond cette présentation « posthume » est bien cruelle...

Mais celle qui parlait en voulait tout simplement à la porte automatique du C Barré qui, en se refermant, lui avait happé le bras...

L'BOURLEUX.

Les éliminatoires du concours national de ténors

M. MAURICE SEGARD, *d'Arras...*

...et M. FÉLICIEN BONAMI, *de Toufflers, qui iront à Paris pour les demi-finales.*

Les funérailles de Mᵉ Jules Cléty

Devant une nombreuse assistance ont été célébrées lundi, à 9 h. 30, en l'église Saint-Martin, les funérailles de Mᵉ Jules Cléty, avocat honoraire au Barreau de Lille, ancien juge de paix du canton de Lannoy, ancien conseiller municipal de la ville de Roubaix, ancien président de l'Union Nationale Républicaine, décédé le 31 décembre, dans sa quatre-vingtième année.

La levée du corps fut faite à la maison mortuaire, 40, rue du Général-Sarrail, par M. l'abbé Jombart, vicaire.

Derrière le char funèbre venait une délégation de l'ordre des avocats au barreau de Lille, ayant à sa tête M. le bâtonnier Goethals.

Le deuil était conduit par Mᵉ Jules Cléty, fils du défunt, ayant comme deuillant M. l'abbé Leroux.

On remarquait, parmi les fleurs, une couronne offerte par l'ordre des avocats au barreau de Lille.

Parmi les nombreuses personnalités qui avaient voulu apporter un dernier hommage à l'avocat intègre et à l'homme dévoué qu'était Mᵉ Cléty, citons MM. Edouard Roussel, sénateur ; Paul Mulliez et Louis Toulemonde, président et ancien président du Tribunal de Commerce ; Jacques Demey, directeur du « Journal de Roubaix » ; Wibaux, président de la Fédération Industrielle et Commerciale ; Lierman, ancien député ; Mᵉ Olivier, bâtonnier de l'Ordre des avocats de Lille ; Mᵉ Poissonnier, sous-délégué du Secours national ; Helbig, secrétaire au Tribunal de Commerce ; Scherpereel, agent général de la Caisse d'Epargne ; Prouvot, secrétaire de la Croix-Rouge ; Henri Salembier, vice-président de l'Union Nationale et Républicaine et Dehorter, secrétaire ; Firmin Dubar, du Conseil paroissial de Saint-Martin ; Clovis Deschamps, président de l'Union des sociétés de secours mutuels ; M. l'abbé Lepers, aumônier du Carmel ; le C. F. Frumence ; MM. Van Thournout, directeur de la Compagnie Desclée ; Mᵉ Gaillard, huissier ; MM. Jean Selle, du Choral Nadaud ; Edouard Dubois, président de la Mutuelle Nadaud ; Debuisne, président de l' « Ancienne » ; Louis Robiches, Edmond Pascal, Diligent et Lernould, du « Journal de Roubaix » ; Chrétien, économe des hospices de Roubaix ; le capitaine Bournazel et l'adjudant-chef Trévaux, de la gendarmerie de Roubaix ; une délégation des « Ailes Roubaisiennes » conduite par M. Maurice Bouzin, etc...

La messe fut célébrée par M. l'abbé Tillie, ayant comme diacre et sous-diacre MM. les abbés Deschepper et Liagre. Mgr Bégne, doyen de Saint-Martin, présidait la cérémonie et M. l'abbé Jombart donna l'absoute.

A l'issue de la messe, Mᵉ Goethals, au nom de l'Ordre des avocats, prononça un discours sous le porche de l'église et rappela la belle carrière et les hautes qualités du défunt.

Le cortège se reforma ensuite et prit la route du cimetière, où se fit l'inhumation.

Un cygne avait l'humeur vagabonde

On sait que les cygnes du parc de Barbieux sont actuellement « en subsistance » au square Pierre-Catteau. L'endroit, bien que charmant, est certes loin de valoir pour eux le Beau Jardin. Et l'un des nobles oiseaux, en proie sans doute à la nostalgie, s'en évada dimanche après-midi.

Mais il avait trop présumé de ses forces. Il s'abattit, tout essoufflé, sur le toit de la gendarmerie, rue des Arts.

Il s'y reposait quand les pompiers, lancés à sa recherche, vinrent pour le reprendre. Mais notre cygne voulait à toute force revoir les vertes pelouses. Au moment où le pompier auxiliaire Pathon allait le saisir, il s'envola avec une telle fougue qu'un fil téléphonique, qu'il heurta au passage, fut brisé net.

Il n'alla pas loin : il se posa rue des Arts, près de la rue de la Providence, où le pompier Nutte parvint à le capturer.

Et bientôt le fugitif se retrouva au square Pierre-Catteau, qu'il espérait sans doute — le présomptueux ! — ne revoir jamais.

Au dispensaire antituberculeux

Nous avons annoncé que le dispensaire de la rue de Cassel, 43, dit du Fontenoy, se trouvait transféré au dispensaire central, rue Edouard-Anseele, 90 (rue de Lannoy), en raison de l'installation prochaine de l'Inspection médicale scolaire dans l'immeuble du square Wibaux.

Rappelons à cette occasion que les consultations des dispensaires organisés dans le département sont gratuitement ouvertes à tous ceux qui ont à souffrir de troubles pulmonaires.

Le dispensaire central de la rue des Longues-Haies, 90 (actuellement rue Edouard-Anseele, 90) desservant les villes de Roubaix, Croix, Mouvaux, Wasquehal et Leers, est ouvert au public tous les jours de 9 h. à 12 h. et de 14 h. à 17 h.

AUX JARDINS OUVRIERS DE ROUBAIX (Secteur du Hutin central, Mazagran, Carissimo, Perck, Tannerie A et B et Vieux-Hutin). — Une permanence sera établie le dimanche 11 janvier, de 9 h. 30 à 12 h., rue de la Vigne, 86, pour le paiement des cotisations de 1942.

D'OU VIENT CE CADRE ? — M. Maurice Vanderschelden, veilleur de nuit, 20, boulevard de Metz, cour Duponchel, 14, a trouvé un cadre de bicyclette de dame abandonné quai de Bordeaux et l'a remis à la police.

EN DEPLAÇANT UN COFFRE-FORT. — Samedi, M. Ch. Gilard, 39 ans, domicilié 80, rue Kléber, à Croix, était occupé à déplacer un coffre-fort dans des bureaux de l'usine Taffin, 260, boulevard de Reims. Soudain, le meuble bascula et tomba sur l'ouvrier. On le dégagea rapidement, et M. le docteur Samsoen, mandé, releva sur M. Gilard une fracture de la cuisse droite. Le blessé a été admis à l'hôpital.

LES MAUVAISES CHUTES. — Samedi, vers 16 heures, Mme Marie Douchez, 60 ans, hospitalisée à l'hospice Barbieux, est tombée sur la chaussée et s'est luxé l'épaule droite.

M. le docteur Picot, qui lui donna des soins, l'a fait admettre à l'hôpital.

— Le même jour, Mme Jeanne Blan, 53 ans, domiciliée 16, rue Lacroix, cour Prouvost, a aussi fait une chute et s'est blessée à la tête.

M. le docteur Picot, qui la visita, l'a fait admettre à « La Fraternité ».

RÉPARTITION D'HUILE

Le public a été informé de la ration d'huile qui lui sera allouée pour le mois.

Pour économiser ce précieux produit et faire de bons assaisonnements, employez la recette suivante: 1 cuiller d'huile et 2 cuillers de ROYAL SALADOR et vos sauces et vinaigrettes seront aussi savoureuses qu'autrefois. 24088

CROIX

En vue de la distribution des vitamines

La distribution des bons aux enfants de moins de 6 ans et aux futures mamans, se fera à la mairie, salle du rez-de-chaussée, sur présentation de la carte individuelle d'alimentation, dans l'ordre suivant :

Demain mardi 6 : 1 à 1.500, de 9 h. à 10 h.; 1.501 à 3.000, de 10 h. à 11 h.; 3.001 à 4.500, de 11 h. à 12 h.; 4.501 à 6.000, de 14 h. à 15 h.; 6.001 à 7.500, de 15 h. à 16 h.

VACCINATION ANTIVARIOLIQUE. — Demain mardi, de 9 h. 30 à 10 h. 30, au dispensaire de la Mairie.

CONSULTATION DES NOURRISSONS. — Mercredi 7, de 15 à 16 h., à l'école maternelle de la Mackellerie, entrée rue de Valmy.

PASSAGE DU CONTROLEUR des contributions directes à la Mairie, mercredi 7, de 14 à 16 h.

WASQUEHAL

Une fillette vole 750 francs et des feuilles de tickets de pain. Le tout est restitué à sa propriétaire

Au cours de la matinée de vendredi, une gamine de 13 ans, habitant le quartier du Pont de Wasquehal, se présentait chez Mme Kostek, 194, rue de Lille, apportant quelques aliments pour les porcs qu'élève Mme Kostek.

Cette dernière, qui était occupée à soigner son bétail, invita la gamine à jouer avec ses enfants. Au cours du jeu de cache-cache bientôt organisé, la fillette pénétra dans l'habitation de Mme Kostek et y déroba une somme de 750 fr. en billets de banque, ainsi que cinq feuilles de tickets de pain de la famille qui étaient placées dans un sucrier sur une étagère.

Nantie des billets de banque et des tickets de pain, la gamine s'empressa de regagner la maison maternelle.

Ce n'est qu'au début de l'après-midi que Mme Kostek s'aperçut du vol dont elle avait été victime et ses soupçons se portèrent aussitôt sur la jeune ravitailleuse de la matinée.

Sur plainte déposée au commissariat de police, la jeune enfant soupçonnée fut amenée à la police par le garde Bouquillon. Habilement interrogée par M. Duthilleul, secrétaire de police et le brigadier Thobois, la fillette commença par nier toute participation au vol, mais dut bientôt passer aux aveux.

Finalement, les 750 francs et les feuilles de tickets de pain furent retrouvés et restitués à Mme Kostek, qui a maintenu sa plainte.

Un procès-verbal a été transmis par M. Ma'han, commissaire de police, au parquet de Lille qui statuera sur le sort de cette fillette.

LES VIEILLARDS ET LES VIEUX TRAVAILLEURS ayant reçu leur premier mandat de la retraite aux vieux travailleurs doivent se présenter aussitôt à la Mairie, guichet 3, munis de leur carte grise d'assisté, le cumul de l'allocation aux vieillards et de la retraite des vieux travailleurs étant interdit.

AU BUREAU DE CHOMAGE ET DE PLACEMENT. — Le bureau de placement et des services de chômage installé 16, rue des Lilas (quartier Pharo), est ouvert tous les jours, de 9 h. à midi et de 14 à 17 h., à l'exception du samedi, dont la fermeture est fixée à midi.

LANNOY

Un goûter et des friandises pour les enfants de prisonniers et leurs mamans

Le « Comité d'entr'aide aux prisonniers », de concert avec « La famille du prisonnier », a donné dimanche, à 17 h., dans les salons de l'hôtel de ville, une petite fête familiale à laquelle participaient les femmes et les enfants des prisonniers lannoyens. Parmi les personnalités présentes on remarquait MM. Piat, maire; Saelens, délégué de « La famille du prisonnier »; Caplier, Bauters, Simon Meurisse, etc...

Après avoir dégusté un bol de chocolat et une coquille, chaque enfant se vit remettre des oranges, des sucreries et un billet de dix francs.

Nous ne saurions trop féliciter les promoteurs de semblables manifestations, de se pencher ainsi avec sollicitude sur les familles de ceux qui attendent encore, dans les stalags, le moment de la libération.

CHIFFRE D'AFFAIRES ET LICENCES. — Perception de la taxe demain mardi 6, de 14 à 15 h., au débit Borghelle.

LYS

L'arbre de Noël des enfants des prisonniers et des Lyssois morts pour la France

Une belle fête enfantine s'est déroulée dimanche après-midi dans la salle municipale des fêtes, rue Jeanne-d'Arc. Elle réunissait les enfants que la guerre — hélas ! — a privés à jamais de leurs papas et ceux dont les papas sont en captivité.

Ce fut un beau jour pour ces petits que le Comité d'entr'aide et la « Famille du prisonnier » — dont le délégué pour Lys est M. Louis Wagnon — avaient conviés à venir goûter un peu de joie et un peu de bien-être.

Au nom des bénéficiaires de cette petite fête, un enfant de prisonnier, le jeune Fonces, remercia de tout cœur les organisateurs. M. Louis Wagnon lui répondit en termes délicats et se félicita de l'action entreprise en faveur des prisonniers et de leurs familles, action dont il souligna la portée par des chiffres.

CHIFFRE D'AFFAIRES ET LICENCES. — Perception de la taxe mardi 6, de 14 à 15 h., au débit Borteele, ainsi que le jeudi 8, de 9 h. à 10 h. 30, au débit Delplanque et de 14 à 15 h., au débit Bauffe.

WATTRELOS

Six Wattrelosiens au stalag XII B

De gauche à droite, au premier rang, MM. A. MAERTENS, HIPPOLYTE LECLERCQ *(Tourcoing),* H. DANEL et TH. LEPOUTRE.

Au deuxième rang, MM. A. DUHAMEL, P. GRAVE *(Linselles) et, à droite,* A. LOCQUET.

Cette photo nous a été envoyée par M. Théodule Lepoutre, détaché à l'Arbeitskommando 1.194.

La deuxième audition de Sainte-Cécile de l'harmonie « Les Amis réunis »

Dimanche à 10 h. 30, en l'église Saint-Vincent-de-Paul, au Crétinier, l'excellente harmonie « Les amis réunis » a donné sa dernière audition de Sainte-Cécile.

Cette audition eut lieu en souvenir de M. André Plateau, clarinette solo de la société, récemment décédé.

Tout comme lors de leur première exécution en l'église Saint-Maclou, les musiciens ont fait montre de belles qualités et les félicitations qui leur ont été présentées, à eux et à leur chef, M. Broux, à l'issue de l'audition étaient pleinement méritées.

CONSULTATION DES NOURRISSONS. — Jeudi 8, au Centre et au Touquet.

TOURCOING

Une fête de famille aux établissements Masurel frères

Un groupe d'enfants sur la scène. (Ph. J. de Rx).

Les industriels de Roubaix-Tourcoing n'ont jamais manqué de faire preuve d'un sens social très large. Cet état d'esprit qu'apprécient de plus en plus leur personnel ouvrier, se traduit, à l'époque des fêtes, par des réunions familiales, au cours desquelles les patrons et leurs familles sont heureux de manifester la joie qu'ils éprouvent à se trouver parmi leurs ouvriers et leurs collaborateurs. Nous en avons donné plusieurs exemples durant cette dernière quinzaine et c'est à une fête semblable qu'il nous fut permis d'assister dimanche, dans les locaux des établissements Masurel frères, rue de Rotterdam, où en présence de MM. Edmond Masurel-Prouvost, Jacques Masurel-Lepoutre, Masurel-Descamps et Masurel-Dewavrin et leurs familles, le personnel des usines avait été convié à se réunir pour procurer un peu de joie aux enfants des chômeurs et des prisonniers.

Un programme copieux et varié avait été mis au point par M. Anatole Vandeputte, directeur des établissements, qui, avec le concours de M. Pol Pierret, avait organisé une véritable matinée récréative, dont nous avons mesuré la belle ordonnance et le succès.

Auprès des clowns Jovani, dont les reparties amusantes soulevèrent des tempêtes de rire dans l'assistance, nous avons suivi avec curiosité les expériences du professeur Filly-Co dans ses nombreux tours de prestidigitation.

La petite Maryvonne, de Radio P. T. T.-Nord, apporta dans cette réunion la fraîcheur et la grâce de sa jeunesse et Mlle Francette divertit les spectateurs par une exhibition de danses à claquettes.

Il n'est pas de fête sans la bonne chanson française. Celle-ci fut présentée par notre confrère et ami Pol Pierret qui, avec sa verve intarissable, présenta chacun des numéros du programme et nous fit apprécier ses meilleures créations d'actualité.

Au piano d'accompagnement, Mlle Nelly Montagne, prix d'excellence du Conservatoire, contribua pour sa part au succès de cette fête.

A l'entr'acte, M. Edmond Masurel-Prouvost couronna le roi et la reine de cette journée. Il donna au personnel des établissements l'assurance que l'entr'aide n'avait pas été un vain mot et exprima à chacune des familles présentes ses vœux de bonne année.

La séance se termina par une grande et magnifique tombola de friandises et de choses utiles, dont les mamans et les enfants furent les heureux bénéficiaires.

MARDI 6 JANVIER :

Hôtel de ville: de 9 h. à 12 h. et de 13 h. 30 à 17 h.

Caisse d'épargne: de 9 h. à 11 h. 30 et de 14 h. à 16 h.

Bibliothèque communale: de 13 h. 45 à 17 h. 30.

Bibliothèque populaire: de 8 h. 45 à 11 h. 30.

Consulat belge: de 9 h. à 12 h.

Famille du soldat tourquennois: de 9 h. à 11 h. 30.

Maison de la Famille: de 9 à 12 h. et de 14 à 17 h.

Chambre de commerce: de 9 h. à 11 h. 30 et de 14 à 17 h.

L'ACTION SOCIALE DE LA CROIX-ROUGE FRANÇAISE

(SUITE)

Dans un premier article, nous avons souligné quelle avait été l'activité de la section locale de la Croix-Rouge française, notamment par le concours dévoué que les infirmières formées au dispensaire-école de la rue du Tilleul avaient apporté durant les journées critiques de cette période qu'un écrivain a baptisée de « Printemps tragique ».

La suite du rapport présenté par Mlle Trentesaux à la réunion générale de la Croix-Rouge, développe plus particulièrement l'action bienfaisante que, d'accord avec « la Famille du soldat tourquennois », la Croix-Rouge de Tourcoing entreprit à l'endroit de nos prisonniers.

Grâce à la générosité des Tourquennois, une somme de cent mille francs permit la constitution d'un stock de denrées et de marchandises. De son côté, « la Famille du soldat tourquennois » versa à l'œuvre une première somme de deux cent mille francs. Ainsi l'œuvre du comité d'assistance aux prisonniers put démarrer dans d'excellentes conditions et le dévouement de Mme Jean Lorthiois, qui se chargea des approvisionnements, fit le reste.

Un service de recensement des prisonniers facilita le travail des dames de la Croix-Rouge, à qui on ne rendra jamais assez hommage pour le concours aussi modeste que désintéressé que, chaque jour, elles donnent au comité d'assistance. Plusieurs fois déjà, nous les avons mises à l'honneur. Elles le méritent bien car, si l'on songe que plus de 16.651 colis ont été confectionnés et expédiés par leurs soins, on aura une petite idée de l'énorme somme de travail que représente tout leur dévouement.

Le chiffre de 16.651 colis est loin d'atteindre le nombre de rations de vivres distribuées, sans compter les pièces de vêtements et les nombreuses douceurs, friandises, biscuits, pain d'épice, chocolat et le paquet de tabac, qui portèrent à nos chers prisonniers le souvenir de leur petit coin.

« La Famille du soldat tourquennois » participe pour une large part à la confection de ces colis. Pour chacun d'eux, elle verse une somme de 150 francs, le surplus restant à la charge de l'œuvre de la Croix-Rouge. Mais « la Famille du soldat tourquennois » intervient encore dans les distributions pour attribuer gratuitement un certain nombre de colis mensuels, aux familles éprouvées de nos concitoyens.

Mlle Trentesaux s'est plue à rendre hommage aux nombreuses élèves de nos écoles publiques et privées, aux nombreuses travailleuses bénévoles qui ont apporté leur part de dévouement, en tricotant ou en confectionnant le linge et les vêtements à envoyer.

Mlle Trentesaux souligna encore les recherches effectuées d'accord avec la Croix-Rouge de Genève pour donner aux familles inquiètes des nouvelles de leurs soldats, de leurs prisonniers et de leurs malades.

Ainsi, en ces temps difficiles, la Croix-Rouge continue son œuvre de charité et de formation, coopérant aux œuvres de construction et Mlle Trentesaux, tirant la conclusion d'une année de travail et d'efforts, ajouta: « En terminant, notre pensée se porte vers nos compatriotes. Nous voudrions tant qu'ils sentent, en recevant chacun de nos colis, notre désir de leur être utile, de leur apporter s'il est possible un peu de bien-être. Nous voulons que ces modestes paquets soient, entre eux et nous, un lien fait de fidélité attentive et qu'ils leur donnent en même temps, le gage d'affection de leurs familles et notre sympathie à tous. Nous considérons comme un honneur d'être les ouvrières de cette tâche; c'est ainsi que nous rejoignons le véritable but que nous propose la Croix-Rouge, but qui se confond avec son idéal: servir. »

TOUFFLERS

Une belle fête à l'Union des familles nombreuses

La fête de l'arbre de Noël de l'Union des familles nombreuses s'est déroulée dans la salle du Cercle Saint-Paul, où était rassemblée une très nombreuse assistance.

La réunion était présidée par M. Léon Watine, président de l'Union des familles nombreuses de Roubaix et ses cantons, qu'entouraient MM. Alphonse Pouchain, maire ; les abbés Delattre et Degruson, curé et vicaire de la paroisse ; Dujardin, président de l'Union de Toufflers ; Devianne, etc., et obint un succès éclatant.

Les familles purent apprécier toute la valeur de la Symphonie Peers qui, sous la direction de M. Edouard Peers, interpréta avec le talent qu'on lui connaît dans la région, quelques œuvres choisies.

Ce fut ensuite une intéressante interprétation de « La demoiselle de magasin », par les acteurs du « Bon théâtre familial de Roubaix-Tourcoing » à qui les applaudissements ne manquèrent pas.

Au cours de l'entr'acte, des gâteaux furent distribués à tous les enfants, puis chaque famille retira un lot d'une tombola que des concours généreux avaient richement dotée.

Des allocutions furent prononcées par MM. Devianne, qui fut l'organisateur de cette séance parfaitement réussie ; Watine et Dujardin, qui, tour à tour, proclamèrent les vertus de la famille et soulignèrent la part qu'elle prendra dans le relèvement de la France.

M. Alphonse Pouchain appuya ces heureuses paroles et après avoir dit que tout devait être fait pour la famille, il donna l'assurance de l'adhésion entière de la municipalité à la cause des familles nombreuses.

LEERS

Une visite intéressée... mais infructueuse !

Dernièrement, en rentrant de son travail, M. Jules Fauvarque, domicilié Gibraltar (droite), 44, qui vit seul, constatait que des individus s'étaient introduits dans son habitation. Après avoir fouillé dans tous les meubles et mis en désordre tout ce qui se trouvait à leur portée, dans l'espoir de trouver de l'argent, ils se sont retirés sans rien emporter.

Une plainte n'en a pas moins été déposée à la police qui procède à une enquête.

CHIFFRE D'AFFAIRES ET LICENCES. — Perception de la taxe mercredi 7, de 9 à 11 h., au débit Lory, rue de la Mairie.

Une journée d'athlétisme pour les jeunes apprentis aux établissements François Masurel frères

L'éducation donnée aux jeunes apprentis, sous la direction du Centre-Ecole de Tourcoing, ne tend pas seulement à former des ouvriers qualifiés, elle vise un but plus élevé, celui de préparer pour l'avenir des hommes forts, moralement et physiquement. Le groupe François Masurel frères, comprenant soixante jeunes conduits par leur énergique moniteur, M. Jules Coussaert, a montré qu'il était possible, après un entraînement de quelques semaines, de réaliser des performances très intéressantes dans les différentes épreuves de natation, course, saut, lancer et grimper. Les résultats de cette première journée font naître les plus beaux espoirs.

Après les épreuves, les jeunes défilèrent en chantant quelques chansons de route, puis eut lieu la distribution des prix, accompagnée d'un vin d'honneur en musique.

Dans une ambiance de bonne humeur, de cordialité et de confiance, la joie éclata rapidement chez les plus jeunes, cependant que les plus âgés se sentaient un peu émus de voir ainsi se lever derrière eux une jeunesse confiante en son avenir.

L'occultation des lumières

Chaque jour le service de contrôle de l'occultation des lumières se trouve dans l'obligation de sévir contre des personnes qui n'ont pas encore pris leurs dispositions ou qui n'ont pris que des dispositions insuffisantes pour assurer une occultation parfaite de toute lumière, vers l'extérieur des habitations. M. le commissaire central nous prie de rappeler encore une fois, qu'aucun rayon lumineux ne doit filtrer au dehors, tant vers la rue que vers les cours intérieures. Le danger est sérieux et il vaut bien la peine que chacun prenne toutes les précautions indispensables pour assurer une obscurité complète. Les contrevenants sont punis d'une amende qui varie entre 400 et mille francs.

Pour éviter les encombrements et les accidents...

...la municipalité tourquennoise a, depuis plusieurs années, réglementé la circulation dans certaines artères du centre, particulièrement dans nos rues les plus anciennes, dont la largeur n'est pas suffisante pour permettre, sans encombrements et sans accidents, une circulation dans les deux sens.

L'institution des « sens unique » est une création qui répondait à une nécessité et nos édiles ont fait preuve de sagesse en prenant cette mesure. Pourquoi faut-il que des récalcitrants, par une mauvaise volonté évidente, s'obstinent à ne pas vouloir observer ces règlements.

Non seulement ils enfreignent la loi, mais ils peuvent être cause d'ennuis pour les piétons, qu'ils obligent à redoubler de prudence là où, précisément, ces derniers devraient pouvoir circuler avec une certaine quiétude. Ces temps derniers, de nombreux procès ont été distribués pour des infractions de ce genre.

Eclairez vos lanternes

A la nuit tombante, certains cyclistes oublient d'éclairer leur lanterne. La conséquence logique de cet oubli se traduit par de multiples tamponnements, dont sont victimes les personnes qui, obligées de regagner leur domicile dans l'obscurité, traversent tranquillement les chaussées. On a vu plusieurs accidents de ce genre ces temps derniers et la gendarmerie a dû sévir avec rigueur contre les délinquants. Cyclistes vous voici avertis sans frais ; prenez vos dispositions.

Association de défense des familles nombreuses

La prochaine réunion du comité directeur de l'Association de défense des familles nombreuses aura lieu jeudi 8, au siège.

HALLUIN

UNE SANCTION. — Il y a un mois et demi, un ouvrier linier, Maurice Callewaert-Lepoutre avait été arrêté pour usage et vente de tickets de pain irréguliers.

Il vient d'être mis en liberté provisoire, mais, le préfet du Nord a pris à son égard une sanction. Par arrêté en date du 30 décembre, son débit de boissons est fermé pour un mois à dater du 1er janvier.

AU COIN DE TERRE HALLUINOIS. — Demain mardi, permanence de 10 h. à midi et de 16 h. à 18 h., au local, 54, rue Gustave-Desmettre.

AU COMITÉ D'ENTR'AIDE AUX PRISONNIERS. — Permanence demain mardi, de 14 h. à 18 h., au siège, 42, rue Jean-Jaurès.

LES LICENCES. — Les droits seront perçus le mercredi 7 janvier, de 10 h. à 11 h., à la mairie, salle de la caisse d'épargne.

LA VIE CORPORATIVE

Recensement des salaisonniers

Les salaisonniers, fabricants et artisans vendant en gros sont invités à se faire connaître à leur Syndicat régional ou, à défaut, à la Fédération Nationale de l'Industrie de la Salaison et de la Charcuterie en gros, 23, rue Notre-Dame des Victoires, à Paris.

Tous, syndiqués ou non, sont conviés à une grande réunion d'information qui aura lieu le 16 janvier 1942, à 9 h. 30, à Vichy (Hôtel de Ville).

Les intéressés sont priés d'apporter toutes pièces justifiant de leur caractère professionnel de salaisonniers en gros. 24137d

Concerts et Spectacles

ROUBAIX

« Les Pêcheurs de Perles » à l'Hippodrome-Théâtre

Le bel opéra-comique de Bizet, « Les Pêcheurs de Perles », figure avec honneur dans le répertoire de la troupe Delmulle et c'est devant un nombreux public qu'il fut joué dimanche, en matinée et en soirée.

M. Benjamin Hennebelle y apporta le précieux appoint de son remarquable organe de ténor, et son habileté de chanteur averti.

M. Delmulle lui donna la réplique, et ces deux chanteurs pleins de talent formèrent une équipe remarquablement homogène.

Mlle Bachelet trouva dans le rôle de la prêtresse Leila, une nouvelle occasion de faire valoir à la fois la richesse de sa voix et son habileté de comédienne.

C'est toujours avec un plaisir renouvelé que nous écoutons la charmante cantatrice qu'est Mlle Bachelet, et certes dimanche encore, elle ne déçut pas les Roubaisiens qui ne lui marchandèrent point leurs applaudissements.

Signalons aussi le sobre et saisissant M. Bagein, toujours égal à lui-même, dans les personnages les plus divers.

Les autres rôles, les chœurs et les ballets furent à la hauteur de leur tâche, ainsi que l'orchestre qui, sous l'habile direction de M. Lemaire, interpréta finement la musique brillante et colorée de Bizet.

M.

ROUBAIX

Grand Théâtre de Roubaix
DIMANCHE 11 JANVIER 1942
Matinée à 14 h. 30
Soirée à 18 h. 30
DIX-NEUF ANS
Opérette en trois actes de Paul Bastia
Location comme d'usage.

MAISON des TRAMWAYS
LUNDI à 7 heures 30
NANETTE
UN GROS SUCCÈS.

TOURCOING

RIALTO Lundi 3 h.-7 h. J. 3 h. Voyage de Noces à trois
La semaine proch. : DIAMANT NOIR.

-UN COR DÉTRUIT-
par l'Emplâtre FEUILLE DE SAULE (Willow Leaf) ne reparait plus. Essayez le meilleur et le plus pratique des remèdes. 4 60 Tles Pharmacies.

Nouvelles économiques

Revalorisation du franc par rapport à la peseta

La parité est de 25 pesetas pour 100 francs

Madrid, 2 janvier. — Le point principal du nouvel accord économique qui vient d'être conclu entre la France et l'Espagne semble être une stabilisation qui favorisera les règlements de la France d'une façon particulièrement importante. Jusqu'au commencement de juin 1941, le clearing fixait à 23.55 pesetas les 150 francs français. A la suite d'un nouvel accord, ce pourcentage avait diminué de 10 %, si bien que la parité était de 21 pesetas par 100 francs.

Or, d'après le nouvel accord, la parité s'établit sur une base de 25 pesetas par 100 francs, soit une augmentation de 20 % de la valeur du franc et laisserait la possibilité à l'Office central des devises française d'arriver à une nouvelle normalisation des cours. La puissance d'achat de la monnaie française se trouve ainsi renforcée.

Un autre point très important du nouvel accord (qui ne doit expirer qu'en fin 1942) est la possibilité de continuer les échanges commerciaux entre la France et l'Espagne selon les besoins et les possibilités de livraison; les prix d'achat et de vente, ainsi que les frais y afférents seraient facturés en pesetas.

La question des dettes espagnoles envers les créanciers français n'est pas encore liquidée. Il s'agit d'une somme de 150 millions de francs, soit environ 38 millions de pesetas.

Nécrologie

CONVOIS FUNÈBRES

ROUBAIX. — Vous êtes priés d'assister aux Convoi et Service solennels de

Madame Camille THISQUEN
née Julie THIRION

pieusement décédée à Roubaix le 3 janvier 1942, dans sa 85e année, lesquels auront lieu le mercredi 7 courant, à 9 h., en l'église Saint-François-d'Assise.

Assemblée à la maison mortuaire, 62, rue Daubenton, à 8 h. 30.

De la part de Mlle Alice Thisquen ; M. Georges Thisquen ; M. et Mme René Julien-Thisquen et leurs enfants ; Mme veuve Emile Thisquen, ses enfants, et de toute la famille.

Ni fleurs, ni couronnes.

Cet avis tient lieu de faire-part.

ROUBAIX. — Vous êtes priés d'assister aux Convoi et Service solennels de

Monsieur Jules WATREMEZ
Ancien marchand de charbons
époux de Dame
Laure DESROUSSEAUX

décédé à Roubaix le 3 janvier 1942, dans sa 68e année, administré des Sacrements, lesquels auront lieu le mardi 6 courant, à 14 h. 30, en l'église Sainte-Elisabeth.

Assemblée à la maison mortuaire, 32, rue de Maubeuge, fort Loridan, 29, à 14 h. 15.

La messe d'enterrement sera chantée le même jour à 8 h.

De la part de Mme Watremez-Desrousseaux, son épouse, et de toute la famille.

P.F. Vanénoge, 69, r. de la Potennerie

LYS. — Vous êtes priés d'assister au Salut d'ange de

Michèle LEFEVRE

décédée à Lys, le 3 janvier 1942, à l'âge de 1 mois et demi, qui aura lieu en l'église de Lys, le mardi 6 janvier, à 15 heures.

De la part de :
M. et Mme LEFEVRE-LEMAN, ses parents ;
M. et Mme LEFEVRE-GRAS ;
Mme Vve LEMAN-VERET, ses grands-parents,
Et de toute la famille.

Réunion à la maison mortuaire, rue de Cohem, rangée Bouche, à 14 h. 45.

ROUBAIX. — Vous êtes priés d'assister aux Convoi et Service solennels de

Madame veuve Henri BULCOURT
née Marie ASTIER

pieusement décédée à Roubaix le 3 janvier 1942 à l'âge de 75 ans, lesquels auront lieu le mercredi 7 courant, à 8 h. 30, en l'église Notre-Dame. Assemblée rue Isabeau-de-Roubaix, à 8 h. 15.

De la part de toute la famille.

Cet avis tient lieu de faire-part.

E. Alençon, 101, r. Pellart. T. 311.41.

ROUBAIX. — Vous êtes priés d'assister aux Convoi et Service de

Sœur Marie ACHEUL
née Henriette LOUETTE
Religieuse du Très Saint-Sauveur

pieusement décédée à Roubaix, le 4 janvier 1942, dans sa 73me année et sa 46me année de vie religieuse, munie des Sacrements de Notre Mère la Sainte Eglise.

De la part de la Révérende Mère Générale,
des Sœurs assistantes,
des Supérieures provinciales,
de sa Supérieure et de ses Consœurs,
de ses cousins et cousines,
et de toute la famille.

Les funérailles auront lieu le mercredi 7 janvier 1942, à 9 heures, en l'église Saint-Martin, sa paroisse.

Assemblée à la maison mortuaire, à 8 h. 45, place de la Liberté, 24.

Pompes Funèbres Générales, Roubaix.

ÉTATS CIVILS

ROUBAIX. — Naissances. — Philippe Drouffe, 101, rue de Nancy, né clinique maternelle de la Fraternité, 30, avenue Julien-Lagache. — Jean-Pierre Debels, 65, rue du Pile, né 548, rue de Lannoy. — Marie Schuurman, de Croix, née 548, rue de Lannoy. — Jean Claude Baccarère, 43, rue du Brondeloire.

Décès. — Victor Vigin, 63 ans, 205, rue Ingres. — Louis Leblanc, 64 ans, de Flers-lez-Lille. — Jules Wattremez, 67 ans, 32, rue de Maubeuge, fort Loridan, 39. — Julie Heytens, 84 ans, veuve Nuttin, 24, rue de la Chaussée, cour Bigot, 1. — Marie Thirion, 84 ans, veuve Thisquen, 62, rue Daubenton.

Entreprise générale Pompes funèbres Organisation complète : H. DESMET, 120, rue du Moulin, Roubaix. T. 344.03.

POMPES FUNEBRES GENERALES, 44, rue Sébastopol, Roubaix. Tél. 334.21. Organisation complète de Convois.

LEERS. — Publication de mariage. — Georges Degand, rentreur à Lys, et Irène Charlet, tisserande.

Décès. — Clémence Bailloeul, épouse Merchez, 75 ans, rue Aurélie-Guénard, 51.

HALLUIN. — Décès. — Jean-Baptiste Cousinne, 88 ans, 3, rue du Midi. — Adolphe Vanaerde, 80 ans, 9, rue de l'Est.

BIBLIOGRAPHIE

Les « Documents maçonniques »

Nous sommes informés de la parution d'une revue mensuelle « Les Documents maçonniques ».

Cette publication, comme son nom l'indique, est strictement documentaire et se propose de faire connaître aux Français le vrai visage et les actes de la Franc-Maçonnerie.

Le maréchal Pétain, Chef de l'Etat, a donné son approbation au directeur, M. Bernard Fay, administrateur général de la Bibliothèque nationale.

Cette revue dont l'administration est à Vichy est autorisée à paraître dans les deux zones.

Le gérant : EDMOND PASCAL.

Imp. du *Journal de Roubaix*, 71, Gde-Rue

Feuilleton du « Journal de Roubaix » du 5 janvier 1942. — N° 33.

— Non, je n'aurais pas joué au tennis, et je ne me serais pas promenée à bicyclette.

— C'est vous qui aviez pris cette décision ?

— Non, c'est grand-père.

— Ah !

— Certainement, dit la petite fille, rouge de colère, c'est grand-père. Et je ne ferai aucune punition ce soir, parce que je vais, avec lui, me promener en auto.

La jeune institutrice regarda la fillette fixement et en silence. Elle vit le front buté, les yeux révoltés. Elle sentit cette enfant qu'elle aimait pourtant, absolument insurgée contre elle. Cependant, elle mit, dans sa voix, toute la douce fermeté dont elle était capable.

— Non, Ghislaine, vous n'irez pas.

— Je n'irai pas me promener avec grand-père ?

— Non.

— Pourquoi ?

— Parce que vous êtes punie.

— Grand-père est le maître, ici, je pense, répliqua l'autre avec hauteur.

— En effet, répondit Chantal, votre grand-père est le maître. Personne ne songe à le discuter. C'est par sa volonté que je suis près de vous. Mais, comprenez bien une chose, je suis ici pour vous élever ; j'ai donc besoin, pour vous faire obéir, de toute mon autorité. Vous avez été désobéissante et violente, et je vous ai punie. Personne n'a le pouvoir de vous enlever cette punition, mettez bien ça dans votre tête !

— Pas même grand-père ? insista l'enfant, bravant du regard son interlocutrice.

— Non, Ghislaine. Vous m'avez bien comprise : personne !

— J'irai quand même.

— Non !

— Andréna a raison : vous êtes plus maîtresse que tout le monde ici ; je vous ferai renvoyer.

Andréna !... Chantal feignit de ne pas avoir entendu ce nom.

— Peut-être, méchante et ingrate petite fille, me ferez-vous renvoyer ; et, alors, votre punition sera levée de ce fait même. Mais à ce prix seulement vous y échapperez. Si je suis encore ici, ce soir, vous ne sortirez pas avec votre grand-père. C'est bien entendu ?

Elle se tut une minute.

— Prenez vos cahiers, ordonna-t-elle avec fermeté.

— Non !

Chantal se leva avec patience, et plaça un cahier devant l'enfant.

— Nous allons commencer par la leçon de calcul.

Ghislaine lançait des regards furieux. Tout à coup, elle se dressa avec violence, et, déchirant en deux le papier que l'institutrice avait posé devant elle :

— Voilà ce que j'en fais de vos sales cahiers.

Puis, se dirigeant vers la porte :

— Je vais trouver grand-père, cria-t-elle.

Et elle quitta la pièce.

Ce que Chantal prévoyait, depuis longtemps, s'était enfin produit : le choc, définitif et brutal, d'où devait sortir l'assurance de son autorité incontestée sur Ghislaine, ou son départ du château ...son départ pour l'inconnu.

Malgré le courage qui l'animait, elle eut une minute de détresse. Depuis son arrivée à Haireport elle avait traversé des heures bien dures ; mais d'autres, au contraire, lui avaient paru presque douces. Peu à peu, elle s'était attachée à tant de choses. Elle avait assemblé de pauvres souvenirs qui, un à un, maintenant, dans une course folle, défilaient devant ses yeux. Elle se voyait surveillant les ébats de Ghislaine, auprès de la piscine éclatante de soleil et de fleurs. Puis, cueillant une rose, dont le rouge sanglant, sur sa robe de deuil, lui parut un sacrilège. Pauvre rose, si brusquement jetée sur la marche de marbre, et soudain disparue!... Elle revit le tennis, le vieux « puits des soupirs » blotti en pleine forêt de verdure. Elle songea à cette fin d'été si douce, aux couchers de soleil radieux ; à Jean de Stalberg avec sa camaraderie simple et charmante, si pleine de belle confiance. Et, sentiment plus pénible que tous les autres, un regret s'éleva dans son cœur à la pensée qu'elle devrait abandonner ce grand jeune homme, faible et désemparé, dont l'âme, déjà, lui devenait si chère.

S'étant rendu compte du désarroi dans lequel il se débattait, elle sentait qu'elle aurait pu lui être un solide appui.

— Il a besoin d'être guidé et soutenu, comme Ghislaine, se disait-elle. J'ai deux enfants à élever....

Ghislaine, Jean, ces deux êtres qui lui étaient chers et à qui elle espérait faire du bien, voilà qu'il faudrait, sans doute, les abandonner.

— On ne doit s'attacher à rien, en ce monde, pensait-elle...

La première minute d'émoi dissipée, elle attendit avec sérénité, et se résigna.

Elle jeta un regard d'adieu à sa chambre, avec l'impression qu'il faudrait bientôt s'en détacher.

Elle sentit que ce cadre lui était devenu familier et que le quitter serait encore une grande peine. Chaque meuble, chaque bibelot, avait une vie propre, c'étaient des témoins de ses luttes, de ses découragements, de ses faibles espoirs. Elle les aimait.

Elle ouvrit le secrétaire aux miniatures. Les ancêtres étaient là, qui lui souriaient et qui semblaient dire: « Fais ton devoir, Chantal. Cette enfant, tu dois l'élever, coûte que coûte? Tu l'as promis! Une Termont-Bellaire ne transige pas avec sa conscience. Rien ne compte, ni ta détresse, ni l'émoi de ton cœur, si près de s'attacher, ni le chagrin que tu éprouves, ni la peine que tu causeras peut-être. Rien ne compte ! « L'Honneur Avant »!

— Oui, répéta-t-elle, rassérénée, rien ne compte!...

Et, refermant doucement le secrétaire, elle s'assit à sa table de travail.

Très calme, et comme si rien ne s'était passé, elle commença à préparer la journée scolaire du lendemain.

On frappa discrètement à la porte.

— Entrez, dit-elle.

Contrairement à son attente, ce ne fut pas Madeleine qui parut, mais le valet de chambre du duc.

— Qu'y a-t-il? demanda la jeune fille.

— M. le Duc prie Mademoiselle de bien vouloir descendre lui parler.

L'homme s'exprimait d'une manière correcte, en valet bien stylé; mais, son sourire figé était ironique et son petit œil bridé brillait de méchanceté.

Chantal le regarda avec un visage paisible. Elle considérait déjà toute résistance comme inutile et, pensait, dans quelques heures, devoir quitter le château.

Elle répondit, pourtant, sans que sa voix accusât aucun trouble.

— Veuillez prévenir M. le Duc que je descends à l'instant.

Comme elle le faisait à l'ordinaire avant de quitter sa chambre, elle vérifia rapidement sa toilette, trempa ses mains dans l'eau fraîche, et glissa son peigne d'écaille dans ses cheveux.

Elle était étonnée de se sentir si courageuse.

XXIII

Le duc attendait Chantal, assis à sa table de travail, dans son cabinet. Contrairement à ce que supposait la jeune fille, Ghislaine n'était pas auprès de lui. Par contre, Ulric de Kalocsa et Irène se trouvaient aux côtés du vieillard.

Chantal avait une grande habitude du monde, qui, jointe à la conscience de sa noble origine, lui interdisait toute sotte timidité. Aussi, malgré la majesté incontestable du duc de Stalberg, entra-t-elle dans la pièce, sans aucune gêne, mais, au contraire, avec son aisance et sa simplicité habituelles.

En face de ces trois personnes qui la dévisageaient comme un coupable, elle pensa :

— Suis-je donc ici devant un tribunal ? Lequel des trois va me faire subir un interrogatoire ? Lequel des trois va me juger ?

Puis elle attendit, debout, dans le plus grand calme.

(A suivre).